

NOM :

grade :

étab. :

à Madame le Recteur de l'académie de Grenoble

S/C de

Objet: Autorisation d'absence pour formation syndicale

Madame le Recteur,

Conformément aux dispositions :

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires / la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 (article 2) relative aux agents non titulaires de l'État,
- et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement,

j'ai l'honneur de solliciter un congé **26 janvier 2017** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera au **collège André Cotte (Saint-Vallier)** le **jeudi 26 janvier 2017**.

Il est organisé par **les sections départementales du SNES-FSU et de la FSU de l'Ardèche et de la Drôme**, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

À

, le